

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 17 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DPE 2 Recherche d'un masque auto-sauveteur adapté aux métiers de l'assainissement - Convention de constitution d'un groupement de commande avec le département du Val de Marne et le SIAAP.

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2224-5 ;

Vu le projet en délibération en date du 28 mai 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande de l'autoriser à signer la convention de constitution d'un groupement de commande avec le département du Val de Marne et le SIAAP pour la recherche d'un masque auto-sauveteur adapté aux métiers de l'assainissement ;

Sur le rapport présenté par Mme Celia BLAUEL au nom de la 3ème commission,

Délibère :

Article 1 : La convention de constitution d'un groupement de commandes avec le département du Val de Marne et le SIAAP, dont le texte est joint à la présente délibération, est approuvée ;

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer ladite convention avec le département du Val de Marne et le SIAAP pour la recherche d'un masque auto-sauveteur adapté aux métiers de l'assainissement ;

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget annexe de l'assainissement, section d'investissement, de l'exercice 2019 et suivants, sous réserve du vote des crédits par le Conseil de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO